

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JUIN
 2021

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juin 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une diminution des recettes brutes de 1%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 28%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 40 MDH à fin juin 2021 contre 53 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+31,5%), compte tenu de remboursements de 11 MDH à fin juin 2021 contre 6 MDH un an auparavant. A fin juin 2020, les droits de douane avaient diminué de 3,9% par rapport à leur niveau à fin juin 2019, soit -171 MDH (4.223 MDH contre 4.394 MDH) ;
- TVA à l'importation (+24,6%), compte tenu de remboursements de 3 MDH à fin juin 2021 contre 8 MDH un an auparavant. A fin juin 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 10,2% par rapport à son niveau à fin juin 2019, soit -1.861 MDH (16.334 MDH contre 18.195 MDH) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+34,7%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 26 MDH à fin juin 2021 contre 37 MDH à fin juin 2020. A fin juin 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 19,7% par rapport à son niveau à fin juin 2019, soit -1.468 MDH (5.983 MDH contre 7.451 MDH) ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+5,8%) et des autres TIC (+25,2%). A fin juin 2020, la TIC sur les tabacs manufacturés avait baissé de 8,7% par rapport à son niveau à fin juin 2019, soit -469 MDH (4.921 MDH contre 5.390 MDH) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 2,1%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4.182 MDH à fin juin 2021 contre 4.251 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une baisse de 11,8%, compte tenu de restitutions qui ont été de 296 MDH à fin juin 2021 contre 346 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH.

A fin juin 2021, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021, a rapporté 3,5 MMDH imputés au compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale », alors qu'à fin juin 2020, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instituée par la loi de finances 2019, a généré des recettes de 2,1 MMDH imputés au budget général.

- l'IR (+14,1%), compte tenu de restitutions qui ont été de 92 MDH à fin juin 2021 contre 46 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 128,7% par rapport à leur niveau de fin juin 2020. A fin juin 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 6,7% par rapport à son niveau à fin juin 2019, soit -1.528 MDH (21.261 MDH contre 22.789 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 12,9%.

- la TVA à l'intérieur (+20,3%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.665 MDH à fin juin 2021 contre 3.826 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH. A fin juin 2020, la TVA à l'intérieur avait baissé de 4,1% par rapport à son niveau à fin juin 2019, soit -584 MDH (13.554 MDH contre 14.138 MDH).

A fin juin 2021, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 5.238 MDH contre 5.466 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 8.461 MDH à fin juin 2021 contre 7.073 MDH un an auparavant, en augmentation de 19,6% ou +1.388 MDH. A fin juin 2020, les droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 22,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2019, soit -2.066 MDH (7.073 MDH contre 9.139 MDH).
- les majorations de retard (+15,4%), résultant de recettes brutes de 765 MDH contre 584 MDH et de dégrèvements de 129 MDH à fin juin 2021 contre 33 MDH un an auparavant. A fin juin 2020, les majorations de retard avaient enregistré une diminution de 32,9% par rapport à leur niveau à fin juin 2019, soit -286 MDH (584 MDH contre 870 MDH).

4- la baisse des recettes non fiscales de 45,5% en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (2.943 MDH contre 15.901 MDH) et des fonds de concours (462 MDH contre 3.561 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (5.155 MDH contre 1.105 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.262 MDH contre 766 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 50% et un taux d'émission sur engagements de 80%, contre respectivement 50% et 83% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 4,1% provenant de :

- la hausse de 3,2% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,8% des dépenses de personnel et à la diminution de 4% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 7,2% des charges en intérêts de la dette ;
- la hausse de 15,2% des émissions de la compensation ;
- la baisse de 1,9% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 5.242 MDH contre 5.478 MDH à fin juin 2020.

3- une baisse des dépenses d'investissement émises de 12,1%, passant de 36,4 MMDH à fin juin 2020 à 32 MMDH à fin juin 2021, en raison de la diminution de 26,4% des dépenses des charges communes et de la hausse de 6,8% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 944 MDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 27,4 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 11,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 28,7 MMDH à fin juin 2020 compte tenu d'un solde positif de 8,6 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Jun 2020	LF 2021	Jun 2021	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	125 457	226 922	124 206	54,7%	-1,0%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	102 593	201 892	111 744	55,3%	8,9%
<i>Impôts directs</i>	49 818	80 712	47 909	59,4%	-3,8%
<i>Impôts indirects</i>	41 479	95 604	49 818	52,1%	20,1%
<i>Droits de douane</i>	4 223	10 837	5 556	51,3%	31,6%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	7 073	14 739	8 461	57,4%	19,6%
1.2- Recettes non fiscales :	22 864	25 030	12 462	49,8%	-45,5%
<i>Monopole et participations</i>	1 105	17 118	5 155	30,1%	366,5%
<i>Privatisation</i>	0	4 000	0		
<i>Domaine</i>	146	255	238	93,3%	63,0%
<i>Autres recettes⁽²⁾</i>	21 613	3 657	7 069	193,3%	-67,3%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	126 401	254 253	131 567	51,7%	4,1%
2.1- Biens et services :	99 979	205 721	103 203	50,2%	3,2%
<i>Personnel</i>	66 941	139 863	71 499	51,1%	6,8%
<i>Autres biens et services⁽³⁾</i>	33 038	65 858	31 704	48,1%	-4,0%
2.2- Intérêts de la dette :	16 647	28 678	17 838	62,2%	7,2%
<i>Intérieure</i>	14 858	24 560	15 299	62,3%	3,0%
<i>Extérieure</i>	1 789	4 118	2 539	61,7%	41,9%
2.3- Compensation⁽³⁾	5 471	13 540	6 304	46,6%	15,2%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	4 304	6 314	4 222	66,9%	-1,9%
3- SOLDE ORDINAIRE	-944	-27 331	-7 362		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	36 385	77 202	31 999	41,4%	-12,1%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	8 435	916	11 463		
6- SOLDE DES SEGMA	209	0	455		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-28 685	-103 617	-27 442		
8- VARIATION DES INSTANCES	-6 865	0	-20 312		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-35 550	-103 617	-47 754		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	29 444	67 766	44 237		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	39 998		24 116		
<i>Dépôts au Trésor</i>	-9 529		13 503		
<i>Compte courant à BAM</i>	-3 003		3 739		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	6 106	35 851	3 517		
<i>Tirages et dons</i>	10 116	42 500	8 540		
<i>Amortissement</i>	-4 010	-6 649	-5 023		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2021.

RECETTES ORDINAIRES

	Juin 2020	LF 2021	Juin 2021	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	102 593	201 892	111 744	55,3%	8,9%
IMPÔTS DIRECTS	49 818	80 712	47 909	59,4%	-3,8%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	162	69	112	162,3%	-30,9%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	25 671	38 672	22 637	58,5%	-11,8%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	21 261	39 880	24 307	61,0%	14,3%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	19	34	14	41,2%	-26,3%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	2 111	0	62		-97,1%
<i>Majorations de retard</i>	584	1 997	765	38,3%	31,0%
<i>Autres⁽³⁾</i>	10	60	12	20,0%	20,0%
DROITS DE DOUANE^(*)	4 223	10 837	5 556	51,3%	31,6%
IMPÔTS INDIRECTS	41 479	95 604	49 818	52,1%	20,1%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	11 591	29 094	14 099	48,5%	21,6%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	4 921	11 211	5 202	46,4%	5,7%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	5 983	15 950	8 037	50,4%	34,3%
<i>Autres^(*)</i>	687	1 933	860	44,5%	25,2%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	29 888	66 510	35 719	53,7%	19,5%
<i>à l'intérieur</i>	13 554	30 270	15 367	50,8%	13,4%
<i>à l'importation^(*)</i>	16 334	36 240	20 352	56,2%	24,6%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	7 073	14 739	8 461	57,4%	19,6%
RECETTES NON FISCALES	22 864	25 030	12 462	49,8%	-45,5%
<i>Domaine</i>	146	255	238	93,3%	63,0%
<i>Monopoles et participations</i>	1 105	17 118	5 155	30,1%	366,5%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	4 000	0		
<i>Fonds de concours et dons</i>	3 561	0	462		-87,0%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	766	1 000	1 262	126,2%	64,8%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	231	0	377		63,2%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	17 055	2 657	4 968	187,0%	-70,9%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	125 457	226 922	124 206	54,7%	-1,0%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

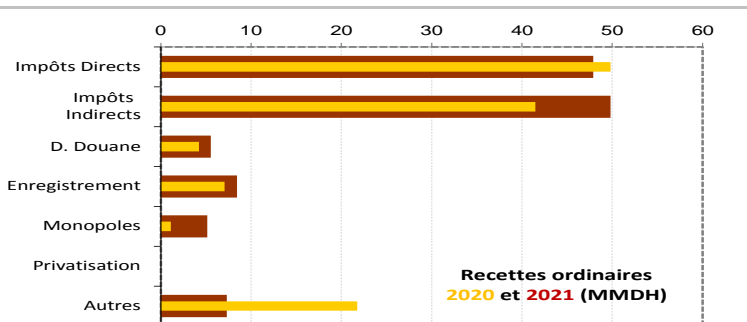
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juin 2021 laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 4,1% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 47,8 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 3,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 44,2 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 124,2 MMDH contre 125,5 MMDH à fin juin 2020, en baisse de 1% ou -1,3 MMDH.

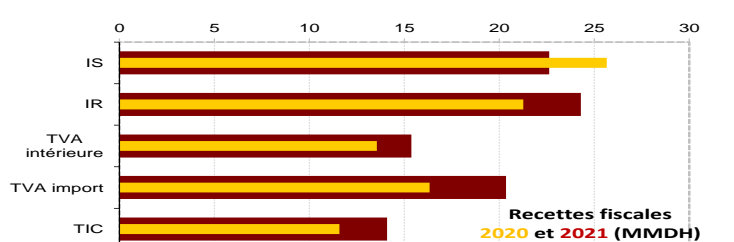
Ceci s'explique par la diminution des impôts directs de 3,8% et des recettes non fiscales de 45,5%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 20,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 19,6%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 111,7 MMDH contre 102,6 MMDH à fin juin 2020, en augmentation de 8,9% ou +9.151 MDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 27,9% et de la fiscalité domestique de 1,8%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 33.905 MDH à fin juin 2021 contre 26.489 MDH un an auparavant, en hausse de 28% ou +7.416 MDH par rapport à leur niveau à fin juin 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 40 MDH à fin juin 2021 contre 53 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 33.945 MDH à fin juin 2021 contre 26.540 MDH un an auparavant, en hausse de 27,9% ou +7.405 MDH par rapport à leur niveau à fin juin 2020.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin juin 2021 ont atteint 5.545 MDH contre 4.217 MDH un an auparavant, soit une hausse de 31,5% ou +1.328 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 11 MDH contre 6 MDH à fin juin 2020. A fin juin 2020, les droits de douane ont diminué de 3,9% par rapport à leur niveau à fin juin 2019, soit -171 MDH (4.223 MDH contre 4.394 MDH).

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 20.349 MDH à fin juin 2021 contre 16.326 MDH à fin juin 2020, enregistrant ainsi une hausse de 24,6% ou +4.023 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 3 MDH à fin juin 2021 contre 8 MDH un an auparavant. A fin juin 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 10,2% par rapport à son niveau à fin juin 2019, soit -1.861 MDH (16.334 MDH contre 18.195 MDH).

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 21,5% ou +545 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 25,2% ou +3.478 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 8.011 MDH contre 5.946 MDH, en augmentation de 34,7% par rapport à leur niveau de fin juin 2020 ou +2.065 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 26 MDH à fin juin 2021 contre 37 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

A fin juin 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 19,7% par rapport à son niveau à fin juin 2019, soit -1.468 MDH (5.983 MDH contre 7.451 MDH).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 8.037 MDH contre 5.983 MDH, en hausse de 34,3% par rapport à leur niveau de fin juin 2020 ou +2.054 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 67,6 MMDH à fin juin 2021 contre 66,2 MMDH à fin juin 2020, en hausse de 2,1% ou +1.361 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 4.182 MDH à fin juin 2021 contre 4.251 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 71,7 MMDH à fin juin 2021 contre 70,4 MMDH à fin juin 2020, soit une hausse de 1,8% ou +1.292 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 22.341 MDH à fin juin 2021 contre 25.325 MDH un an auparavant, en baisse de 11,8% ou -2.984 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 296 MDH à fin juin 2021 contre 346 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH⁴.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 22.637 MDH à fin juin 2021 contre 25.671 MDH à fin juin 2020, en diminution de 11,8% ou -3.034 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin juin 2021 ont enregistré une hausse de 14,1% par rapport à leur niveau à fin juin 2020 (24.215 MDH contre 21.215 MDH), soit +3 MMDH, compte tenu de restitutions de 92 MDH contre 46 MDH un an auparavant. A fin juin 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 6,7% par rapport à son niveau à fin juin 2019, soit -1.528 MDH (21.261 MDH contre 22.789 MDH).

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 128,7% ou +1.256 MDH par rapport à leur niveau de 2020 (2.232 MDH contre 976 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 12,9% ou +571 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2020	2021	Evolution en %
IR total	21 261	24 307	14,3%
dont IR prélevé par la DDP	4 426	4 997	12,9%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires⁵

A fin juin 2021, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 62 MDH contre 2.111 MDH un an auparavant.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin juin 2021 se sont établies à 11.702 MDH contre 9.728 MDH à fin juin 2020, en hausse de 20,3% ou +1.974 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.665 MDH à fin juin 2021 contre 3.826 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH⁶. A fin juin 2020, la TVA à l'intérieur avait baissé de 4,1% par rapport à son niveau à fin juin 2019, soit -584 MDH (13.554 MDH contre 14.138 MDH).

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 15.367 MDH contre 13.554 MDH un an auparavant, en hausse de 13,4% ou +1.813 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Il s'agit de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires instituée par la loi de finances 2019 et imputée au budget général.

⁶ Données de la Direction Générale des Impôts.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 5.238 MDH à fin juin 2021 contre 5.466 MDH à fin juin 2020, soit -228 MDH. Les remboursements de TVA (5.238 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 3.665 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.571 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 8.461 MDH à fin juin 2021 contre 7.073 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 19,6% ou +1.388 MDH. A fin juin 2020, les droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 22,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2019, soit -2.066 MDH (7.073 MDH contre 9.139 MDH).

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une hausse de 15,4%, résultant de recettes brutes de 765 MDH contre 584 MDH et de dégrèvements de 129 MDH à fin juin 2021 contre 33 MDH un an auparavant. A fin juin 2020, les majorations de retard avaient enregistré une diminution de 32,9% par rapport à leur niveau à fin juin 2019, soit -286 MDH (584 MDH contre 870 MDH).

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 138 MDH contre 191 MDH, en baisse de 27,7% ou -53 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 12,5 MMDH contre 22,9 MMDH un an auparavant, en baisse de 45,5% ou -10,4 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (2,9 MMDH contre 15,9 MMDH) et des fonds de concours (462 MDH contre 3.561 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (5.155 MDH contre 1.105 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.262 MDH contre 766 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 5.155 MDH à fin juin 2021 contre 1.105 MDH à fin juin 2020, en hausse de 366,5% ou +4,1 MMDH.

Ces recettes ont été versées notamment par l'OCP (2 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2 MMDH) et Bank Al-Maghib (762 MDH contre 883 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2020	LF 2021	2021	Taux de réalis.
B.A.M	883	1 003	762	76,0%
I.A.M	0	1 178	0	0,0%
O.C.P	0	4 100	2 000	48,8%
ANCFCC	0	3 280	2 000	61,0%
Autres	222	7 557	393	5,2%
TOTAL	1 105	17 118	5 155	30,1%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 67,3%, due pour l'essentiel à la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (2,9 MMDH contre 15,9 MMDH) et des fonds de concours (462 MDH contre 3.561 MDH).

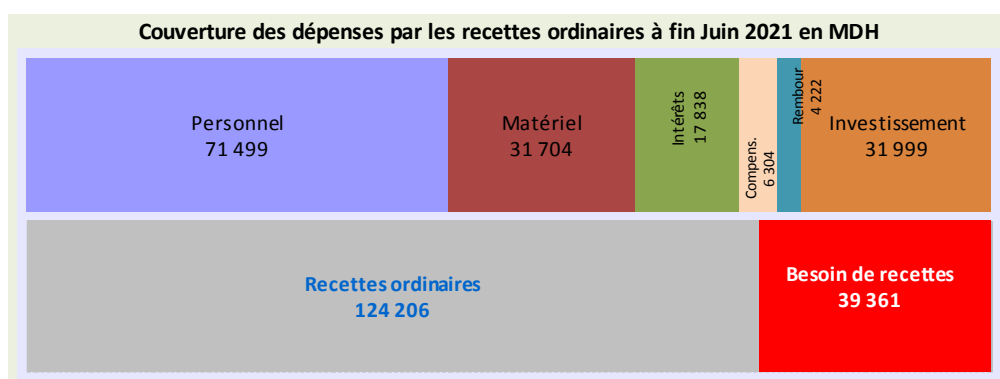
Structure des recettes ordinaires nettes

A fin juin 2021, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 94,1% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 32,1 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Juin 2021				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	32 051	▲ 23,0%	26,7%
	- à l'importation	20 349	▲ 24,6%	17,0%
	- à l'intérieur	11 702	▲ 20,3%	9,8%
2	Impôt sur le revenu	24 215	▲ 14,1%	20,2%
3	Impôt sur les sociétés	22 341	▼ 11,8%	18,6%
4	Droits d'enregistrement	8 461	▲ 19,6%	7,1%
5	TIC prod. énergétiques	8 011	▲ 34,7%	6,7%
6	Droits de douane	5 545	▲ 31,5%	4,6%
7	TIC tabacs manufacturés	5 202	▲ 5,8%	4,3%
8	Monopoles	5 155	▲ 366,5%	4,3%
9	Recettes en atténuation de dépenses	1 262	▲ 64,8%	1,1%
10	Majorations de retard	636	▲ 15,4%	0,5%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin juin 2021, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 94,4% contre 99,3% un an auparavant. Ainsi, à fin juin 2021, 57,6% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 25,5% aux dépenses de matériel et 14,4% aux intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

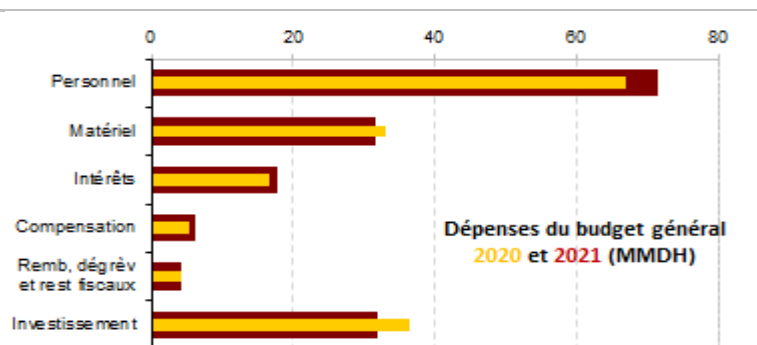
A fin juin 2021, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 288,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 50%, soit le même taux qu'à fin juin 2020. Le taux d'émission sur engagements a été de 80% contre 83% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2020					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	226 352	119 241	113 729	53%	95%
Investissement	90 727	51 204	31 999	56%	62%
C.S.T	184 050	76 001	43 425	41%	57%
SEGMA	3 751	1 865	468	50%	25%
Dette	77 663	40 613	40 613	52%	100%
TOTAL	582 543	288 924	230 234	50%	80%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 186,3 MMDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau à fin juin 2020, en raison de la diminution de 12,1% des dépenses d'investissement et de 13,7% des charges de la dette budgétisée⁷, et de la hausse de 3,6% des dépenses de fonctionnement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Fonctionnement	109 754	225 576	113 729	50%	3,6%
Investissement	36 385	77 202	31 999	41%	-12,1%
Dette	47 064	77 663	40 613	52%	-13,7%
TOTAL	193 203	380 441	186 341	49%	-3,6%

⁷ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

La diminution des charges de la dette budgétisée de 13,7% s'explique par la baisse de 25,1% des remboursements du principal (22,8 MMDH contre 30,4 MMDH) et par la hausse de 7,2% des intérêts de la dette (17,8 MMDH contre 16,6 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 113,7 MMDH, dont 71,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 6,8%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 2,8% (27 MMDH contre 26,3 MMDH) et les dépenses des charges communes ont diminué de 10,1% (11 MMDH contre 12,2 MMDH) malgré la hausse de 15,2% des émissions de la compensation (6,3 MMDH contre 5,5 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 1,9% en raison du recul des remboursements de la TVA à l'intérieur (3.665 MDH contre 3.826 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Personnel	66 941	139 863	71 499	51%	6,8%
Matériel	26 281	50 702	27 015	53%	2,8%
Charges communes	12 228	24 547	10 993	45%	-10,1%
dont compensation	5 471	13 450	6 304	47%	15,2%
Dépenses imprévues		4 150			
Remb, dégr, rest fiscaux	4 304	6 314	4 222	67%	-1,9%
TOTAL	109 754	225 576	113 729	50%	3,6%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 1,9% en raison notamment de la baisse de 161 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 50 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH à fin décembre 2020.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin juin 2021 se sont établis à 71,5 MMDH contre 66,9 MMDH, en hausse de 6,8% par rapport à leur niveau de fin juin 2020 ou +4.558 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 61,4 MMDH, en hausse de 6,9%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,6% et des rappels de 227,5% (3.638 MDH contre 1.111 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 31,7 MMDH, en diminution de 4% ou -1.334 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (15,7 MMDH contre 14 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (1,9 MMDH contre 5,9 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 17.838 MDH à fin juin 2021 contre 16.647 MDH à fin juin 2020, en augmentation de 7,2% ou +1.191 MDH. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 3% (15.299 MDH contre 14.858 MDH) et par celles de la dette extérieure de 41,9% (2.539 MDH contre 1.789 MDH).

Compensation

A fin juin 2021, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 6.304 MDH contre 5.471 MDH à fin juin 2020, en hausse de 15,2% ou +833 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 4.222 MDH contre 4.304 MDH, en baisse de 1,9% ou -82 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (4.182 MDH contre 4.251 MDH) en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA (3.665 MDH contre 3.826 MDH) et des restitutions de l'IS (296 MDH contre 346 MDH).

A fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	4 251	6 166	4 182	67,8%	-1,6%
Impôt sur les sociétés	346	436	296	67,9%	-14,5%
Impôt sur le revenu	46	83	92	110,8%	100,0%
TVA intérieure	3 826	5 556	3 665	66,0%	-4,2%
Majorations de retard	33	73	129	176,7%	290,9%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	8	0		
2- Fiscalité douanière	53	148	40	27,0%	-24,5%
Droits d'importation	6	25	11	44,0%	83,3%
TIC prod. énergétiques	37	24	26	108,3%	-29,7%
TIC tabacs manufacturés	2	0	0		-100,0%
Autres TIC	0	7	0		
TVA à l'importation	8	47	3	6,4%	-62,5%
Autres	0	45	0	0,0%	
TOTAL	4 304	6 314	4 222	66,9%	-1,9%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin juin 2021 a été négatif de 7,4 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 944 MDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

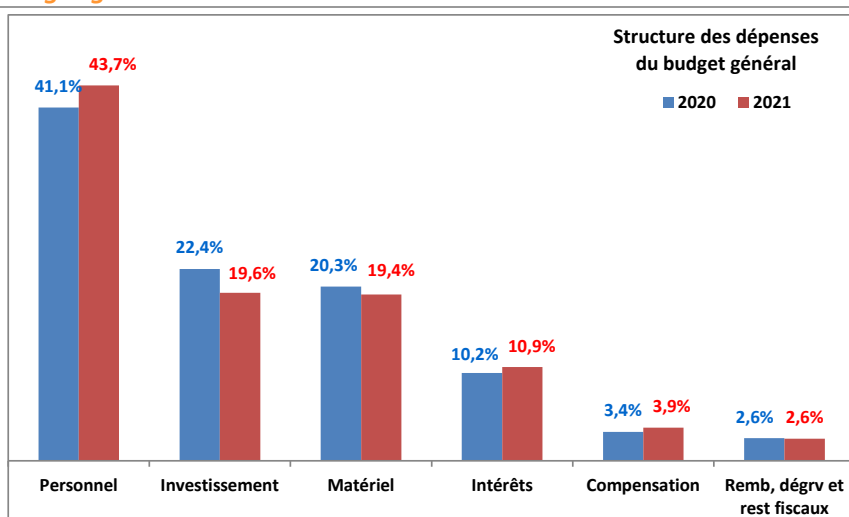
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 32 MMDH à fin juin 2021 contre 36,4 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,1% ou -4,4 MMDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 6,8% et à la baisse des dépenses des charges communes de 26,4%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 12,5 MMDH contre 18,1 MMDH à fin juin 2020.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Var%
Investissement total :	36 385	77 202	31 999	41%	-12,1%
1- Ministères	15 683	48 870	16 757	34%	6,8%
2- Charges communes :	20 702	28 332	15 242	54%	-26,4%
- Concours divers	18 080	22 549	12 503	55%	-30,8%
- Ristournes d'intérêts	100	246	45	18%	-55,0%
- Autres	2 522	5 537	2 694	49%	6,8%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin juin 2020 et fin juin 2021 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des intérêts de la dette et des émissions de la compensation, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel, des dépenses d'investissement et à la stagnation de la part des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2021
	2020	LF 2021	2021	2020	LF 2021	2021	
C.A.S	64 362	83 329	42 366	59 559	81 289	35 213	7 153
TVA des Coll.Terr.	12 809	28 504	15 308	14 124	28 504	13 148	2 160
Part régions (IS, IR, ...)	3 170	9 000	3 721	2 836	9 000	3 530	191
I.N.D.H	1 091	3 350	905	570	3 350	661	244
Soutien prix. prd.alim.	0	600	118	0	600	0	118
F.S. Routier	565	2 700	1 449	547	2 700	783	666
F.D. Agricole	2 022	4 000	2 309	2 269	4 000	2 366	-57
Emploi domanial	703	1 520	695	9 139	1 520	970	-275
Lutte contre chômage	1 144	1 500	1 063	774	1 500	684	379
Dons des pays du CCG	121	1 800	88	307	0	400	-312
Appui Cohés. Sociale	476	9 500	4 735	1 494	9 500	1 563	3 172
F.S. Habitat	901	2 000	1 064	360	2 000	183	881
Gestion Covid-19	33 349	0	128	18 085	0	4 479	-4 351
Autres CAS	8 011	18 855	10 783	9 054	18 615	6 446	4 337
C. Dép. Dotation^(**)	12 769	10 801	12 514	9 091	10 801	8 144	4 370
Autres C.S.T	3	170	8	49	1 295	68	-60
TOTAL	77 134	94 300	54 888	68 699	93 385	43 425	11 463

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 54,9 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 12,5 MMDH contre 18,1 MMDH à fin juin 2020 et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021.

Les dépenses émises ont été de 43,4 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.625 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,5 MMDH.

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

()** Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome ^(*)				
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Exploitation :	249	0	459		84,3%
Recettes	751	1 913	861	45%	14,6%
Dépenses	502	1 913	402	21%	-19,9%
Equipement :	-40	0	-4		-90,0%
Recettes	62	272	62	23%	0,0%
Dépenses	102	272	66	24%	-35,3%

A fin juin 2021, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 923 MDH contre 813 MDH à fin juin 2020, en hausse de 13,5%.

Les dépenses ont été de 468 MDH à fin juin 2021 contre 604 MDH un an auparavant, en diminution de 22,5%.

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin juin 2021, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 54,7% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 51,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 41,4%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2021 en MDH

	LF 2021	Juin 2021	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>226 922</u>	<u>124 206</u>	<u>54,7%</u>	<u>-102 717</u>
1.1- Recettes fiscales :	201 892	111 744	55,3%	-90 149
<i>Impôts directs</i>	80 712	47 909	59,4%	-32 803
<i>Impôt sur les sociétés</i>	38 672	22 637	58,5%	-16 035
<i>Impôt sur le revenu</i>	39 880	24 307	61,0%	-15 573
<i>Impôts indirects</i>	95 604	49 818	52,1%	-45 786
<i>TVA à l'intérieur</i>	30 270	15 367	50,8%	-14 903
<i>TVA à l'importation</i>	36 240	20 352	56,2%	-15 888
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 094	14 099	48,5%	-14 995
<i>Droits de douane</i>	10 837	5 556	51,3%	-5 281
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 739	8 461	57,4%	-6 278
1.2- Recettes non fiscales :	25 030	12 462	49,8%	-12 568
<i>Monopole et participations</i>	17 118	5 155	30,1%	-11 963
<i>Domaine</i>	255	238	93,3%	-17
<i>Autres recettes</i>	7 657	7 069	92,3%	-588
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>254 253</u>	<u>131 567</u>	<u>51,7%</u>	<u>-122 686</u>
2.1- Biens et services :	205 721	103 203	50,2%	-102 518
<i>Personnel</i>	139 863	71 499	51,1%	-68 364
<i>Autres biens et services</i>	65 858	31 704	48,1%	-34 154
2.2- Intérêts de la dette :	28 678	17 838	62,2%	-10 840
<i>Intérieure</i>	24 560	15 299	62,3%	-9 261
<i>Extérieure</i>	4 118	2 539	61,7%	-1 579
2.3- Compensation	13 540	6 304	46,6%	-7 236
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	6 314	4 222	66,9%	-2 092
3- INVESTISSEMENT	77 202	31 999	41,4%	-45 203

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 27,4 MMDH à fin juin 2021 contre un déficit budgétaire de 28,7 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,4 MMDH à fin juin 2021 contre 21,7 MMDH à fin décembre 2020, soit une diminution de 20,3 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 47,8 MMDH contre un besoin de financement de 35,6 MMDH à fin juin 2020 et d'un flux net positif de 3,5 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 6,1 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 44,2 MMDH contre un recours au financement intérieur pour 29,4 MMDH à fin juin 2020.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin juin 2021, le financement extérieur net a été positif de 3,5 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 5 MMDH et les tirages ont été de 8,5 MMDH, dont 3,2 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 24,1 MMDH contre 40 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 13,5 MMDH contre une baisse de 9,5 MMDH à fin juin 2020 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 3,7 MMDH contre une reconstitution de 3 MMDH à fin juin 2020 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de juin 2021 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début juillet, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 87,1 MMDH à fin juin 2021 contre 73,5 MMDH à fin décembre 2020, en hausse de 13,5 MMDH.

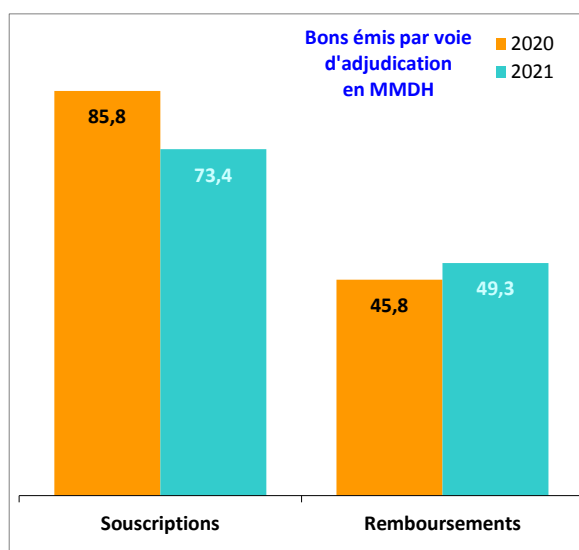
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,5 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 4,4 MMDH effectués en juin 2021, dont le remboursement n'intervient qu'en juillet 2021.

Dettes intérieure

S'élevant à 629,3 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2020. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 24,1 MMDH, résultant de souscriptions pour 73,4 MMDH et de remboursements pour 49,3 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 40 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 85,8 MMDH et de remboursements pour 45,8 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2020	Souscrip.	Rembour.	2021	Var %
Adjudications	600 741	73 425	49 310	624 857	4,0%
13 semaines	2 284,0	2 153,3	4 337,3	100	
26 semaines	7 478,6	3 328,4	7 478,6	3 328	
52 semaines	23 062,1	5 976,9	9 985,3	19 054	
2 ans	56 936,8	22 317,4	7 891,2	71 363	
5 ans	159 383,6	20 165,7	5 459,0	174 090	
10 ans	121 781,4	9 183,2	7 461,6	123 503	
15 ans	125 335,9	2 745,2	6 696,7	121 384	
20 ans	72 383,5	5 374,1	0,0	77 758	
30 ans	32 095,3	2 181,1	0,0	34 276	
Autres	3 489	4 294	3 371	4 412	26,5%
Total	604 230	77 719	52 681	629 269	4,1%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin juin 2021 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 12,4 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 401,0	
2 ans	2 623,7	
5 ans	5 459,0	5 357,2
10 ans	956,0	2 563,4
15 ans		1 172,4
20 ans		1 867,4
30 ans		1 392,4
Total	12 439,7	12 352,8